CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU RHONE

Direction Générale Adjointe de la Solidarité Direction de l'Insertion 0413317377

RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 5 AVRIL 2019 SOUS LA PRÉSIDENCE DE MME MARTINE VASSAL RAPPORTEUR(S) : MME MARINE PUSTORINO

OBJET : Action ''dynamiser, engager et favoriser l'insertion (DEFI)'' : convention liant le Département des Bouches-du-Rhône et l'association air le fil d'Ariane.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à l'insertion professionnelle et sociale, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le Département est en charge de la politique publique d'insertion sociale et professionnelle. La loi précise que chaque bénéficiaire du revenu solidarité active (BRSA) a droit à un accompagnement social et/ou professionnel, adapté à ses besoins, réalisé avec un référent de parcours, de façon à retrouver un emploi. Le Conseil départemental finance dans son programme départemental d'insertion (PDI) des dispositifs portés par des partenaires en participant non seulement aux dépenses de structure mais aussi aux résultats obtenus.

La demande présentée dans ce rapport ressort de la politique obligatoire d'insertion. Elle est portée par l'association air le fil d'Ariane. L'action relève de l'accompagnement social. Il s'agit d'un renouvellement d'action.

L'action "dynamiser, engager et favoriser l'insertion" (DEFI) concerne 24 à 30 BRSA répartis sur deux sessions d'une durée de six mois sur les territoires d'Aubagne et de La Ciotat. Elle consiste à redynamiser les BRSA par le prisme de la citoyenneté dans l'objectif d'une insertion socioprofessionnelle.

Les sessions se déroulent suivant deux approches pédagogiques complémentaires :

- la projection de films reflétant les situations de la vie professionnelle et quotidienne, suivie d'un débat conduit par un professionnel. Trois axes majeurs sont retenus : la santé (l'accès aux soins, la nutrition et la problématique de la violence), le social (l'accès et le maintien au logement, la famille) et le projet d'avenir (construction du projet de vie ou du projet professionnel);
- puis la mise en application dans le quotidien du BRSA à l'aide de visites de terrain ; il s'agit de présenter aux participants l'ensemble des actions menées sur le territoire et de favoriser, en même temps, leur positionnement futur. A titre d'exemple, en 2018, le groupe a visionné le documentaire "dans les coulisses de ma vie zéro déchet", a débattu, puis a visité la ressourcerie du territoire.

Le nombre d'heures par session et par BRSA est de 150 heures d'ateliers collectifs et d'au moins six heures d'entretiens. Conjointement, le BRSA suit deux formations valorisantes dans le but de compléter son curriculum vitae : le certificat de prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1) et le certificat d'initiation informatique (INI).

Les objectifs principaux de l'action consistent à :

- restaurer le lien de confiance usagers/institutions et politiques publiques ;
- optimiser les représentations comportementales des participants avec leur environnement socioprofessionnel ;
- susciter l'intérêt et l'implication des BRSA dans des projets collectifs et de territoire ;
- relier les participants avec les acteurs socio-économiques du territoire.

L'objectif final est de dynamiser le parcours d'insertion à travers un positionnement sur une action prévue au PDI ou de droit commun.

En ce qui concerne les résultats obtenus précédemment, l'action ayant démarré le 1^{er} mai 2018, l'association a fourni pour la première année d'exécution un bilan intermédiaire relatif à la première session effectuée sur le territoire d'Aubagne.

Bilan intermédiaire de l'action 2018 couvrant la période du 01/05/2018 au 31/10/2018 (objectifs annuels fixés : accompagnement de 24 à 30 BRSA) :

16 BRSA ont été accompagnés sur Aubagne.

Les ateliers proposés leur ont permis de définir un projet d'insertion professionnelle ou personnel, et les visites en extérieur ont généré une meilleure compréhension et une confiance vis-à-vis des institutions.

Le travail en collectif et en individuel a été à l'origine de la résolution de divers problèmes individuels (isolement, confiance en soi, santé, remobilisation), freins à une démarche d'insertion sereine.

Il est attesté les résultats suivants :

- 5 BRSA ont engagé un parcours d'insertion professionnelle. Parmi eux, un BRSA a été recruté sur un contrat à durée déterminée (CDD) de plus de six mois ; trois personnes ont été orientées vers une action d'insertion professionnelle et une personne vers un chantier d'insertion ;
- 5 BRSA ont intégré l'action "emploi-santé" portée par l'association handicap entreprise défi action HEDA (action "mise en œuvre de la démarche administrative liée au handicap" -MODALH);
- 3 BRSA ont engagé un parcours d'insertion sociale ;
- 3 abandons pour des raisons de santé ou de difficultés sociales importantes.

En conséquence, les résultats de l'action sont satisfaisants. Il est proposé de renouveler cette action du 1^{er} mai 2019 au 30 avril 2020 avec les mêmes objectifs que le conventionnement précédent. Le financement sera revu à la hausse (280 € supplémentaires), justifié par la prise en compte d'un temps d'intervention de secrétariat.

Ce rapport concerne le financement de l'association air fil d'Ariane selon la proposition énoncée dans le tableau annexé, soit un montant de 31 360 €

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL